

# Chalette

Magazine municipal / n°109 / Septembre 2019



## Place **Commune**

**RÉFÉRENDUM!  
SIGNONS!**  
AÉROPORTS DE PARIS



Pour ou contre la  
privatisation d'ADP : à  
vous de choisir !

> Page 3



La saison culturelle  
2019/20

> Page 11

L'actu de votre ville  
au quotidien :  
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

L'équipe municipale et  
les enseignant·e·s de  
Chalette vous souhaitent  
une belle rentrée 2019 !



Le groupe scolaire Miriam-Makeba  
a ouvert ses portes : pages 6 et 7



Franck Demaumont et les élus de Chalette accueillent les enseignants de la commune chaque année. Ici, le 30 août 2019 avec Roland Poulain, directeur de l'élémentaire Miriam-Makeba, et Nicolas Raisonnier, inspecteur de l'Éducation nationale.

## Après un bel été à Chalette, belle rentrée à toutes et à tous !

Ainsi, les abords du lac de Chalette, la plage, les sentiers de randonnées ont été largement investis à la fois par les habitants de Chalette mais aussi par ceux de tout le territoire environnant.

Les centres de loisirs, le Service municipal de la jeunesse, *Chalette fait son (f)estival* - pour la troisième année consécutive -, et les Ateliers familles ont proposé cette année encore un large panel d'activités. Culture, sport, découverte, jeux, création, bien-être, dépaysement... ont été au rendez-vous des jeunes Chalettois, mais également des familles. Un séjour à la mer a été programmé pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens de s'évader durant la période estivale. Et les manifestations traditionnelles du 14 juillet ont été une fois de plus une réussite.

Ainsi, chacune et chacun d'entre vous ont pu profiter de bons moments de détente et de loisirs. C'est aussi ça la solidarité et le droit aux vacances pour tous.

### Dorénavant, pensons à la rentrée !

La rentrée scolaire est marquée cette année par l'ouverture du nouveau groupe scolaire de Vésines, baptisé Miriam-Makeba : 22 salles de classe, avec des locaux conçus pour le dédoublement des CP et CE1, un self, un plateau sportif, une voirie et des parkings adaptés... Une éducation réussie, un épanouissement et un enrichissement optimaux, c'est ce qui compte pour les enfants ! Sans oublier les travaux de réfection et d'entretien qui sont accomplis, comme tous les étés, dans les autres

écoles : ce sont 1700 élèves chalettois que nous sommes heureux d'accueillir à chaque rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Mais la rentrée, c'est aussi la nouvelle saison culturelle qui démarre avec le Festival des Arts de rue organisé par *Les Croqueurs de pavés*, sans oublier la finale du *Label Treppe* le 28 septembre au Hangar. C'est également la Paix que nous célébrons le 21 septembre à l'occasion de la *Journée internationale de la Paix* avec l'organisation d'une marche et la tenue d'un stand à la *Fête d'un jour* dans le quartier Kennedy-Château-Blanc.

Et c'est la ligne de bus n° 4 ouverte depuis juillet qui permet de joindre directement les quartiers du Lancy et du Bourg à celui de Vésines sans passer par la station Mirabeau.

C'est donc une rentrée riche en événements !

Je souhaite aux nouveaux enseignants arrivant dans notre commune une excellente rentrée ainsi qu'à tous nos jeunes Chalettois, et également à chacune et chacun d'entre vous.

**Franck Demaumont,**  
maire de Chalette-sur-Loing,  
vice-président de l'AME

## Sommaire

**P3 - Actualité**  
*Pour ou contre la privatisation d'ADP ? À vous de choisir !*  
*Une nouvelle médecin au CMS*

**P4 - Actualité**  
*Présentation par LogemLoiret du projet de construction de logements et commerces dans le Bourg (rue Gambetta)*

**P5 - Rentrée scolaire**  
*Trois questions à Marie-Madeleine Heugues*

**P6 et 7 - On en parle**  
*Le groupe scolaire Miriam-Makeba a ouvert ses portes*

**P8 - Dans votre quartier**  
*Un été qui n'a pas été chôme !*  
*Stop aux décharges sauvages !*

**P9 - On en parle**  
*La Fête de la Fraternité, c'est le 26 octobre !*  
*Se déplacer sans frais et en sécurité avec Rézo Pouce*

**P10 - Vivre ensemble**  
*Canicules et grosses chaleurs, une réactivité maximale de la Ville*  
*Catastrophe naturelle - sécheresse 2018 : les démarches à accomplir*

**P11 - Culture**  
*La saison culturelle 2019/20 avec Liliane Berthelier*

**P12 et 13 - Plein succès estival**

**P14 - Libre expression**

**P15 - Sur France 2**  
*« La fabuleuse histoire de l'école » tournée, en partie, au musée d'école Fernand-Bouttet*

**P16 - À l'affiche**

**Chalette** Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup - Villemandeur



## Actualité

# Pour ou contre la privatisation des aéroports de Paris ? À vous de choisir !



Suite à la réforme constitutionnelle de 2008, une nouvelle possibilité de référendum dite « d'initiative partagée » a été introduite. Elle permet, sur la base d'une proposition de loi cosignée par au moins un cinquième des parlementaires et après le soutien exprimé d'au moins

## Une nouvelle médecin au CMS

Le Conseil municipal réuni le 31 août dernier a acté, à l'unanimité, le recrutement d'un nouveau médecin au Centre municipal de santé (CMS) afin de remplacer un départ à la retraite.

Cette décision importante témoigne, une fois de plus, de l'ambition de la municipalité de maintenir un service public de proximité et de qualité. Le CMS est une réponse concrète aux besoins des habitants. En quelque deux ans d'existence, le CMS a démontré sa totale efficacité : 20 000 consultations sont effectuées chaque année. Il compte quatre médecins et une dentiste, tous salariés de la municipalité et son bilan financier est déjà à l'équilibre. Par-dessus tout, en tant que service public, le CMS vise l'accès aux soins pour tous et la réduction des inégalités sociales dans le domaine de la santé. Enfin, il ambitionne de conduire des actions de prévention portant sur différentes maladies (diabète, cancer, maladies cardiovasculaires...).

10 % du corps électoral, de soumettre une proposition de loi à référendum.

**En application de cette procédure, 248 parlementaires de l'opposition ont souhaité que le peuple français soit directement consulté à propos du projet de loi relatif à la privatisation d'Aéroports de Paris déposé par le gouvernement.**

À présent, si 4,7 millions d'électeurs au moins manifestent leur souhait d'être consultés par cette voie au **12 mars 2020**, le gouvernement sera tenu d'organiser un référendum national.

Conformément à la décision du Conseil constitutionnel, la ville la plus peuplée du canton doit mettre en place un dispositif pour permettre aux citoyen.ne.s inscrits sur les listes électorales de s'exprimer pour l'organisation de ce référendum. Pour ce faire, un espace dédié a été aménagé à la mairie de Chalette, avec une mise à disposition du formulaire officiel sur papier CERFA ou d'une borne Internet.

Si vous êtes favorable à l'organisation de cette consultation, il vous suffit de vous rendre sur le site [referendum.interieur.gouv.fr](http://referendum.interieur.gouv.fr) et de remplir le questionnaire proposé en vous munissant de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Il est également possible de remplir un formulaire CERFA disponible à la mairie ou à la Maison des associations.

Pour plus d'informations, la Ville vient d'éditer un guide pour apporter ce soutien en ligne ou sur les documents CERFA, également disponible à l'hôtel de ville et à la Maison des associations. Les formulaires CERFA sont à redéposer dans ces lieux afin de permettre l'accès à la consultation au plus grand nombre, et notamment à ceux qui se trouvent empêchés ou éloignés des démarches par Internet.



## La Ville aux côtés de Pôle emploi pour l'intégration professionnelle

Le maire, en présence de M. Chasseing et de M. Hamdoun de Pôle emploi, a procédé à la signature le jeudi 29 août de deux contrats Parcours Emploi Compétences (contrat aidé en partie subventionné par l'État) au profit de Mme Sylvie Morlet et de Mme Tassadit Dupuis (présentes sur la photo) qui seront affectées au Service Entretien de la Ville. En juillet, deux autres contrats avaient été signés au profit de Mme Narimane Derdache-Bouhalous (présente sur la photo), affectée à l'accueil du Service Population, et de Mme Monique Billay qui sera affectée au Service Entretien. Ces quatre agents débiteront le 2 septembre.

## Actualité

# Mardi 17 septembre à 18 h, école Camille-Claudiel : réunion de présentation par LogemLoiret du projet de construction de logements et de commerces dans le Bourg de Chalette (rue Gambetta)



Esquisse du projet immobilier dans le Bourg (LogemLoiret)

En octobre 1990, dans le cadre de la révision du POS\*, aujourd'hui PLUIHD\*\*, la question de la création d'un véritable bourg était déjà posée. Depuis, d'autres projets ont vu le jour et ce n'est qu'avec la construction de l'école Camille-Claudiel, qui a permis de libérer d'importants espaces fonciers dans le cœur du Bourg, que le projet de créer un vrai cœur de ville a été réactivé.

Ainsi, en juin 2015, les élu·e·s lançaient une phase de concertation sur le développement urbain du Bourg de Chalette. Pour imaginer ce que pourrait être le nouveau Bourg, la municipalité a choisi la concertation avec les habitants et pour ce faire, elle a fait appel à un bureau d'étude, « Studio Némo », afin de l'animer.

Lancée en juin 2015, la concertation s'est terminée à l'issue des Assises de la Ville en 2016, et des ateliers citoyens composés d'habitants et de commerçants ont travaillé autour de plusieurs enjeux.

Le premier portait sur l'usage des terrains de l'ancienne maison de retraite et des anciennes écoles du Bourg, ainsi que sur celui du site Van Leeuwen sur lesquels il est proposé la construction de plusieurs résidences et d'un éco-quartier. Projets considérés par le Cabinet Némo comme stratégiques pour la création d'une véritable identité de bourg, d'où la proposition de création de cases commerciales et de logements.

Le deuxième enjeu de cette étude était de mettre en valeur le patrimoine naturel de notre ville, qualifié de

remarquable mais trop ignoré. Ainsi, la conquête des berges du Loing, en créant des promenades, est devenue une évidence.

À l'issue des travaux des ateliers citoyens, plusieurs réunions publiques se sont tenues, la dernière étant celle du 16 décembre 2016 qui a réuni plus d'une centaine de personnes. À cette occasion, le maire a tenu à préciser qu'avec cette étude « il s'agit d'anticiper les mutations de la ville pour ne pas les subir, et la municipalité doit accompagner et anticiper celles-ci en fonction de la volonté des habitants et des différents partenaires ». Après cette phase de concertation, qui s'est poursuivie durant les Assises de la Ville, les élu·e·s et les services municipaux ont rencontré plusieurs aménageurs.

Aujourd'hui, LogemLoiret a déposé un projet de construction de logements et de commerces pour le site de l'ancienne école rue Gambetta, face à la place Jean-Jaurès. Il s'agit du projet le plus abouti puisqu'un permis de construire a été délivré.

**Afin que la population puisse en prendre connaissance, la Ville a demandé à LogemLoiret de le présenter. D'où la réunion publique qui se tiendra le mardi 17 septembre à 18 heures, salle polyvalente de l'école Camille-Claudiel.**

\* Plan d'occupation des sols.

\*\* Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacement

## Rentrée

# Trois questions à Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires



**CPC - À Chalette, la rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture de l'école Miriam-Makeba à Vésines. Quelques jours après le jour J, quel est votre ressenti ?**

**M.-Madeleine Heugues** - *Ma première réaction, c'est d'être fière d'avoir, avec l'ensemble de l'équipe municipale et les services de la Ville, mené ce projet municipal à terme et ce malgré un budget contraint dû aux baisses importantes des dotations de l'État mais aussi grâce à une bonne gestion financière basée sur l'intérêt général. La réussite éducative des enfants chalettois est une de nos priorités et cette réalisation va dans ce sens. Nous l'avions promise, nous l'avons réalisée.*

**CPC - Après les écoles Pierre-Perret, Camille-Claudé et aujourd'hui Miriam-Makeba, qu'envisagez-vous pour l'avenir pour les écoles Michel-Moineau (Pontonnerie) et Henri-Barbusse (Lancy) ?**

**M.-M.H** - *Comme je l'ai déjà dit, la réussite éducative est une de nos priorités. Nous agissons pour tous les enfants de Chalette et si un effort particulier a été réalisé pour la reconstruction de l'école de Vésines qui était vétuste, les écoles Henri-Barbusse et Michel-Moineau ne sont pas délaissées pour autant. Ainsi, depuis plusieurs années des travaux de réhabilitation sont réalisés à l'école Michel-Moineau. Concernant son avenir, des décisions seront prises en concertation avec les équipes éducatives et les parents d'élèves, tout en sachant qu'actuellement les enseignants se sentent bien dans leur établissement. Quant à l'école Henri-Barbusse, nous constatons d'ores et déjà que cet établissement dispose de locaux limités, ce qui va nous contraindre à installer des préfabriqués (Algeco) pour accueillir toutes les classes. Nous mènerons,*

*le moment venu, une réflexion sur son devenir, comme de coutume en concertation avec toutes les personnes concernées.*

**CPC - À chaque rentrée, les effectifs des établissements scolaires évoluent. Selon les années, il est procédé par l'Éducation nationale à des ouvertures ou à des fermetures de classes. Qu'en est-il pour cette année ?**

**M.-M.H** - *Cette année, nous accueillerons 1708 élèves : 619 en maternelle, un chiffre qui accuse une légère baisse avec la fermeture d'une classe à Camille-Claudé, et 1089 en élémentaire. D'autre part, 206 élèves seront accueillis en 6ème à la rentrée. À noter que le dispositif « 100 % réussite », consistant à dédoubler tous les CP, s'étend cette année à tous les CE1 des écoles de Chalette. Une classe de grande section à la maternelle Miriam-Makeba à Vésines expérimentera également ce dispositif dès la rentrée. Cette nouvelle année scolaire sera également marquée par un important mouvement d'enseignants et par une nouvelle direction à l'école Henri-Barbusse. Bonne nouvelle aussi pour les enfants des écoles élémentaires qui pourront participer à des classes de découverte ou de montagne proposées par leurs enseignants avec une aide financière de la Ville. Enfin, tous les écoliers des écoles maternelles bénéficieront de séances cinéma et les grandes sections de séances poneys. La réussite scolaire étant une des priorités de la municipalité, un gros budget est consacré au Pôle réussite éducative. En effet, notre objectif vise la réussite de tous les enfants et de bonnes conditions pour leurs encadrants. Je souhaite une bonne rentrée à tous les enfants et à toutes les équipes éducatives.*



## On en parle

# Le groupe scolaire Miriam-Makeba a ouvert ses portes

Si la rentrée scolaire est toujours un moment particulier dans la vie des écoliers, celle de cette année l'a été doublement pour les élèves du quartier de Vésines. En effet, ce lundi 2 septembre ils foulaient le sol de leur toute nouvelle école, à la fois heureux et impatients de découvrir tous les espaces dans lesquels ils vont pouvoir étudier et s'amuser.

### Des locaux fonctionnels et spacieux

Situé au 1 bis rue de la Folie, en face du gymnase Joliot-Curie, le groupe scolaire s'étend sur une superficie de 18 000 m<sup>2</sup>. La partie maternelle, située au rez-de-chaussée, est composée du bureau de la direction et des emplois de vie scolaire, d'une salle des maîtres, de sept classes, de trois dortoirs, de deux salles plurivalentes, d'une salle d'exercice de 100 m<sup>2</sup>, de sanitaires, d'un local dédié aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), sans oublier une cour de 1 200 m<sup>2</sup> avec un jardin et des jeux, un local de stockage et un préau couvert. Le côté élémentaire, quant à lui, est formé du bureau de la direction et des emplois de vie scolaire, de la salle des maîtres, de quinze salles de classe, de deux salles plurivalentes, de deux salles réservées au RASED<sup>(1)</sup>, de sanitaires, d'une cour de 1 500 m<sup>2</sup> avec jardin, d'un local de stockage et d'un préau couvert. D'autre part, l'établissement est doté de locaux communs tels une BCD<sup>(2)</sup>, d'une salle polyvalente de 193 m<sup>2</sup> (utilisable par les habitants en dehors des horaires scolaires), de deux restaurants scolaires - un pour les enfants de maternelle qui seront servis à table et un équipé d'une ligne de self pour les enfants de l'élémentaire, d'un plateau sportif avec une clôture de 2,5 m de haut et d'un filet pare ballon de 6 m. Enfin, un parking est réservé aux enseignants et au personnel. Comme ont pu le constater les parents d'élèves accompagnés de leurs enfants, le mardi 2 juillet dernier lors de la visite qui leur était en partie réservée en avant-première, les classes, comme l'ensemble des locaux, sont spacieuses et lumineuses. Toutes les conditions sont donc réunies pour qu'enfants et enseignants puissent travailler dans de bonnes conditions.

### Des aménagements extérieurs adaptés aux besoins de tous

Si à l'intérieur de l'école tout a été pensé pour le bien-être au travail des enfants, des enseignants et du personnel, les parents et les visiteurs n'ont pas été oubliés. Ainsi, plusieurs aménagements extérieurs ont été réalisés : un parvis sécurisé avec préau pour l'attente des parents, un garage à vélos, l'aménagement d'un parking commun avec le gymnase Joliot-Curie (64 places de stationnement dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite) et 17 places déjà existantes rue Gaston-Jaillon. Deux arrêts de bus ont été prévus : un pour l'école côté rue Gaston-Jaillon et un pour Amelys côté rue de la Folie.



### L'éducation et la réussite scolaire, des priorités municipales

Conçue dans la concertation avec les équipes éducatives, les parents d'élèves et le personnel, l'école Miriam-Makeba se veut, au même titre que les autres écoles de la ville et les dispositifs en direction des familles et de l'enfance, un des leviers pour la réussite des élèves.

(1) Réseau d'aides-spécialisées aux élèves en difficulté.

(2) Bibliothèque-centre documentaire.

## Quelques chiffres

Le groupe scolaire Miriam-Makeba, c'est :

- un investissement de **9 millions d'euros** pour les travaux et les aménagements
- une école élémentaire avec 15 classes, un self et 2 classes de réserve
- une école maternelle avec 7 classes, 3 dortoirs et 2 classes de réserve
- une grande salle polyvalente de 190 m<sup>2</sup> ouverte sur le quartier
- deux grandes cours avec jeux, préaux et jardin potager
- un plateau sportif
- une voirie et des parkings réaménagés entre l'école et le gymnase Joliot-Curie
- un système de puits canadien qui permet d'utiliser la stabilité de température du sol, en profondeur, pour rafraîchir en été et réchauffer en hiver



## Miriam Makeba

(1932-2008) est une chanteuse sud-africaine.

Surnommée « Mama Africa », militante de l'égalité, de la lutte contre le racisme et l'injustice. Contrainte à l'exil durant une trentaine d'années, elle a parcouru le monde et multiplié les succès musicaux. Elle a été l'une des plus célèbres voix contre l'apartheid et pour la fierté du continent africain.

Le Conseil municipal, après consultation des enseignants et des représentants de parents d'élèves de l'école de Vésines, a décidé de donner ce nom au groupe scolaire pour mettre en avant une citoyenne du monde, porteuse de valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.



## Impressions de parents lors de la porte ouverte du 2 juillet 2019



### M<sup>me</sup> Pannier et M<sup>me</sup> Lucas :

Nous sommes agréablement surprises ; l'école est très grande, les classes sont spacieuses. C'est un grand changement par rapport à l'actuelle. La présence de douches est une bonne

idée ; ainsi, lorsqu'un enfant aura « un petit accident » comme on dit, il pourra être lavé. La présence d'un ascenseur est bienvenue également. L'école est bien située et la présence de parkings tels qu'ils sont prévus est un plus par rapport à maintenant. À noter également : les cours qui sont grandes, la présence de jeux. Cette école va permettre de bonnes conditions de travail tant pour les enfants que pour les enseignants.

### M<sup>me</sup> Bojeum et M<sup>me</sup> Prochasson :

Nos enfants ont 6, 9 et 10 ans. Ils vont donc aller dans cette nouvelle école à la prochaine rentrée. L'école est bien disposée : l'élémentaire et la maternelle sont séparées mais

proches l'une de l'autre. C'est bien. Les classes sont grandes et fonctionnelles. Nous avons suivi le projet depuis le début, et nous sommes impressionnées par le résultat. Le côté restauration a attiré notre attention, tant côté maternelle qu'élémentaire, surtout avec le self qui prépare les enfants au collège. Nous sommes également satisfaites du choix des matériaux. Nos enfants auront désormais de meilleures conditions pour apprendre, ils n'auront plus d'excuses pour ne pas travailler. Très bon choix également des jeux ; ils donnent envie.



### M<sup>me</sup> Brhich :

Mes enfants vont bénéficier de cette nouvelle école que je trouve très sympa. Ils vont disposer de bonnes conditions pour travailler : de grandes classes, un self qui favorisera l'autonomie. Mes enfants sont heureux ; ils trouvent cette

nouvelle école belle, avec plein d'espaces. L'un d'eux apprécie le fait qu'il y ait des classes à l'étage, ça change de l'ancienne école. Mon fils, qui était content de voir les vacances arriver, me dit maintenant qu'il a pu visiter la nouvelle école qu'il a hâte d'être à la rentrée. Faut dire que c'est un enfant qui travaille bien ; j'espère donc qu'il travaillera encore mieux désormais.

### M<sup>me</sup> et M. Niyongabo :

Nous venons de faire un rapide tour de l'école avant d'aller chercher nos enfants pour qu'ils découvrent eux aussi où ils vont désormais étudier. Nous aimons la modernité de l'établissement. Nous aimons également le nom qu'il portera, celui de Miriam Makeba ; il reflète la diversité du quartier, le vivre-ensemble. Nous apprécions également que cette école dispose

d'une salle polyvalente ouverte aux habitants du quartier. Jusqu'à maintenant, nous n'avions pas de véritable endroit pour nous réunir et échanger. Cette salle ouvre des perspectives de rencontres ; il convient que les habitants saisissent cette opportunité.



## Dans votre quartier

# Un été qui n'a pas été chômé

Outre les grands travaux, notamment ceux de la nouvelle école de Vésines Miriam-Makeba et du foyer Paul-Marlin, les élus et agents des Services techniques ont profité de la période estivale pour procéder à de nombreuses rénovations, notamment dans les groupes scolaires.

Ainsi, a été terminée la rénovation complète du préau de l'école Michel-Moineau, lequel abritera les accueils périscolaires, et la cour de l'école maternelle Henri-Barbusse a été partiellement rénovée. Les accès dans les écoles maternelles et élémentaires Barbusse, Moineau, Cosson et Perret ont été sécurisés à l'aide de visiophones. Conformément à une nouvelle réglementation, les fenêtres des classes avec vue sur la voie publique ont été teintées avec un film. D'importants travaux de peintures ont été réalisés, notamment dans le hall de l'école Pierre-Perret et dans le gymnase Pablo-Picasso. Dans le cadre d'une plus grande maîtrise de l'énergie, la chaudière au fioul de l'école Michel-Moineau a été remplacée par une chaudière au gaz.

Durant cet été, les travaux au stade de football Gaston-Maillet ont été achevés par la rénovation des vestiaires et la rénovation intégrale du terrain.

Concernant la voirie, pour renforcer la sécurité des piétons, un plateau surélevé a été réalisé au carrefour des rues Gaston-Gaillon / La Folie, le parvis de la nouvelle école de Vésines et le parking du gymnase Joliot-Curie ont été aménagés et le parvis de la crèche municipale a été rénové. Notons que l'Agglomération a procédé à la réfection du trottoir (côté canal) de la rue Nelson-Mandela et à la réalisation d'un plateau surélevé au carrefour des rues Saint-Just et Édouard-Lalo.

Quant aux espaces verts, dans la poursuite d'une démarche de développement durable et donc d'une réduction de consommation d'eau, les aménagements floraux ont été repensés. Les agents des espaces verts et de Ville propre se sont mobilisés durant cet été pour entretenir l'ensemble de la ville, et ce malgré les nombreuses incivilités dues aux déchets déposés en plusieurs endroits, et la base de loisirs du lac a fait l'objet d'une attention quotidienne pour le bonheur des nombreux visiteurs.



Au foyer Paul-Marlin



Visite des chantiers avant la rentrée !



## Stop aux décharges sauvages !

Nombre de Chalettois se plaignent, à raison, de l'accumulation d'ordures dans les rues, devant leurs habitations, mais également dans les chemins de promenade.

Pour les élu.e-s et le personnel des espaces verts, et ce malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, notamment avec les opérations citoyennes de ramassage des déchets jetés ici et là, le temps est venu de passer à la verbalisation. Le Code pénal prévoit des amendes allant de 35 € à 1 500 €. Éric Peltier, chef de la police municipale, et son service déploieront les efforts nécessaires pour identi-

fier les contrevenants car, comme l'a justement souligné Christian Berthier, conseiller municipal délégué à la sécurité, « il faut appeler un chat un chat ; les personnes qui ne respectent pas leur environnement, qui est celui de tous, connaissent parfaitement la loi. On ne jette pas ses ordures, matériaux, etc. ailleurs que dans les conteneurs ou à la déchetterie. Et si certaines personnes ne peuvent s'y rendre, elles peuvent faire appel à la solidarité de voisinage ou à une société intermédiaire. »

Ensemble, pour la vie commune de tous, pour l'hygiène, soyons responsables, respectons notre ville, préservons notre environnement !



Rue de Villemandeur et à l'entrée de la forêt, après le passage du Renard...

*On en parle*

## La Fête de la Fraternité, c'est le 26 octobre !



préciser que cette journée débutera par une balade citoyenne, laquelle sera suivie d'une rencontre-débat, du repas du monde et d'un « flash mob/bal » intergénérationnel et interculturel, pour finir en beauté par un spectacle autour des arts du cirque.

### Ensemble, préparons cette journée de fraternité

Plusieurs réunions préparatoires avec les associations et les citoyens se sont déjà tenues mais il est encore temps, si vous le souhaitez, de rejoindre l'aventure et de participer aux prochaines qui se dérouleront dans la salle Max-Nublat à la Maison des associations, de 18 heures à 20 heures, les jeudis 19 et 26 septembre, et les jeudis 3, 10 et 25 octobre.

À noter qu'en amont de la Fête de la Fraternité, et en partenariat avec le mouvement national « Fraternité générale », des actions culturelles, sportives et citoyennes se dérouleront tout le long du mois d'octobre. Nous reviendrons plus en détails sur ces manifestations et sur la programmation de la Fête de la Fraternité dans le prochain numéro de *Chalette Place Commune*. Mais d'ores et déjà, réservez votre journée du 26 octobre.



La quatrième édition de la Fête de la Fraternité se déroulera le samedi 26 octobre au complexe du Château-Blanc avec, pour thème cette année, l'art sous toutes ses formes.

### Citoyenneté, rencontre, débat, festivités...

Si l'élaboration du programme n'est pas encore complètement terminée, nous pouvons d'ores et déjà

## Se déplacer sans frais et en sécurité avec Rezo Pouce

Écologique, solidaire et économique, le dispositif Rezo Pouce est entré en fonction à Chalette depuis le début du mois.

### Qu'est-ce que le Rezo Pouce ?

**Rezo Pouce** est le premier réseau d'auto-stop organisé de proximité en France. Déployé en lien avec les collectivités publiques, et notamment le PETR<sup>(1)</sup>, le dispositif vise plusieurs objectifs :

**Gratuit, sans engagement**, Rezo Pouce est une nouvelle manière de se déplacer sur de courtes distances et ce dès 16 ans. Que ce soit pour des trajets quotidiens ou ponctuels, cette mobilité convient pour des trajets allant de quelques centaines de mètres à plusieurs dizaines de kilomètres. L'auto-stop n'est certes pas la solution pour tous les trajets, mais c'est une option, par exemple pour rejoindre la gare, rentrer du lycée, aller au cinéma, à la mairie...

### Comment ça marche ?

**Pour les conducteurs** : inscrivez-vous sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) et collez le macaron sur votre pare-brise pour indiquer que vous souhaitez partager vos trajets. À

chaque trajet, jetez un coup d'œil aux arrêts signalés par le panneau Rezo Pouce pour prendre un passager qui va dans la même direction. Les membres se voient remettre une carte de membre et un « kit mobilité » (carte des arrêts du territoire, fiches-conseil et destinations, macaron autocollant à apposer sur le pare-brise)..

**Pour les passagers** : inscrivez-vous sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr), (Une autorisation parentale est requise pour les moins de 18 ans), munissez-vous de votre carte de membre et de votre fiche de destination, et rendez-vous à l'arrêt signalé par le panneau Rezo Pouce le plus proche. Un-e conducteur-trice s'arrêtera.

À ce jour, **Chalette dispose de deux arrêts** : un au rond-point Salvador-Allende (Montalibert) et un à la Demi-lune.

(1) Pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois en Gâtinais.



## Vivre ensemble

# Canicules et grosses chaleurs, une réactivité maximale de la Ville

Cela n'aura échappé à personne, l'été 2019 a été marqué par de fortes chaleurs et plusieurs épisodes caniculaires plus ou moins longs. Annoncées à grand renfort de médias, ces périodes exceptionnelles n'ont pas pris au dépourvu les services de la Ville qui étaient fin prêts à gérer les situations.

### Un dispositif renforcé

Toutefois, durant la période qui a placé notre département pour la première fois en « alerte rouge canicule », la municipalité a renforcé ses dispositifs anti-canicule. Ainsi, la cellule de crise municipale a décidé, pour des raisons sanitaires et de sécurité pour les enfants, d'annuler les sorties nécessitant un transport en bus non climatisés (centres de loisirs, SMJ, ateliers familles). Pour les mêmes raisons, les transports des enfants (matin et soir) vers les centres de loisirs ont été également suspendus. Enfin, et comme le stipule et le recommande la réglementation, les horaires des agents municipaux ont été aménagés.

### Une attention particulière en direction des



### personnes fragilisées

D'autre part, le dispositif consistant à appeler les personnes inscrites sur le registre « plan canicule » mis en place durant l'été et, notamment, fin juin a été renforcé. Ainsi, les personnes concernées ont été quotidiennement, en fonction du ressenti, contactées et visitées par les élus quand cela le nécessitait. La Ville a également eu recours au service mis en place par Kéolis pour transporter des personnes vulnérables vers des lieux rafraîchissants telle la salle de la résidence Jacques-Duclos prévue à cet effet.

### Des agents municipaux solidaires

Face à ces situations exceptionnelles, les agents municipaux ont modifié l'organisation de leur travail afin d'appeler les personnes les plus fragiles de la ville, ce qui a permis à celles-ci d'être rassurées et de ne pas se sentir seules et oubliées. Les services de la Ville et les élus sont donc restés mobilisés et attentifs, durant tout l'été, à l'évolution des conditions climatiques, prêts à réactiver les différents dispositifs en cas de besoin. Le vivre-ensemble c'est aussi cela.

## Catastrophe naturelle – sécheresse 2018 Les démarches à accomplir



À ce jour, Chalette-sur-Loing ne figure pas parmi les 151 communes du Loiret reconnues en état de catastrophe naturelle. Toutefois, une commission interministérielle se réunira à l'automne afin d'étudier

les nouvelles demandes de reconnaissance, dont celle de la commune déposée en préfecture le 3 juillet dernier.

En attendant, les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en mairie auprès de la Direction générale des services ou au 02.38.89.59.71 (ou 45, ou 43).

**Attention !** Dès la publication de l'arrêté reconnaissant la commune en état de catastrophe naturelle, les sinistrés disposent de 10 jours pour réaliser leur déclaration auprès de leur assurance. Les personnes recensées en mairie seront contactées directement par les services municipaux dès la parution de ce texte.

Pour plus d'informations, il est également possible de se rapprocher de l'Association d'assistance aux sinistrés du Loiret (ADASI 45) via les pages Facebook de ADASI 45 ou sur celle du président Alain Letort : 02.38.95.63.45.



## Culture

# La saison culturelle 2019/20 avec Liliane Berthelier, adjoite à la culture



**CPC - La programmation culturelle de la saison vient de dévoiler tous ses secrets. En tant qu'élue aux affaires culturelles, pouvez-vous nous préciser comment celle-ci a été construite et quels sont les objectifs poursuivis ?**

**Liliane Berthelier** - Je ne détaillerai pas la plaquette de la saison réalisée par le Service Communication qui est déjà, pour moi, subjectivement, un bel objet culturel à découvrir sans modération.

La programmation 2019-2020 est éclectique, engagée et destinée à tous. Nous essayons d'ouvrir le Hangar aux différentes formes du spectacle vivant, grâce à l'implication des agents et au partenariat avec des professionnels reconnus, éventuellement pour une période en résidence.

« L'après saison » reste un moment ouvert aux spectacles d'amateurs que nous accueillons régulièrement.

En outre, les élus et les différents chefs de pôles et de services sollicitent le directeur du Hangar pour mettre en place les aspects culturels de leurs propres activités, faisant ainsi vivre à fond notre projet commun d'ouverture et de culture pour chacun. La saison au Hangar n'est donc qu'une partie de nos propositions culturelles en direction de la population.

**CPC - Pour vous, qu'est-ce que la culture et en quoi ce domaine vous paraît-il important ?**

**L.B.** - L'éducation et la formation à la culture, l'accès et la participation à la vie culturelle sont des droits fondamentaux qu'il convient de faire vivre à notre échelle locale.

Les événements culturels, souvent festifs, sont des moments d'échange, de partage, d'éveil de la curiosité et d'étonnement nourrissant le vivre-ensemble et l'envie de mieux se connaître.

**CPC - Certains de nos concitoyens semblent considérer que la culture n'est pas pour eux. Quels seraient vos arguments pour leur prouver le contraire ?**

**L.B.** - L'accès à la culture peut sembler élitiste quand on pense à son coût et aux éventuels coûts induits pour le déplacement ou la garde d'enfants. Quand le quotidien est difficile à assurer, la culture peut être perçue comme inutile. Nous avons toutefois pu constater que des approches culturelles moins normées sont un vrai succès populaire ; je pense à l'exposition de photos dans tous les quartiers où beaucoup ont pu se reconnaître ou découvrir les réalisations dans les autres quartiers. Le travail participatif étonnant des ateliers des Minuits autour des Rêves des Challetois va se concrétiser à l'automne par une nouvelle exposition qui va nous parler à tous. La médiathèque et la ludothèque ont plusieurs projets à faire découvrir.

L'action résolue de la municipalité pour favoriser l'accès à toutes les formes de culture dès le plus jeune âge, par la lecture, le jeu et les contes, doit permettre aux enfants de jouer le rôle de « médiateurs culturels familiaux » pour partager leurs découvertes et leurs plaisirs.

Il nous appartient de rester capables de proposer des supports attractifs et de communiquer autour de toutes les possibilités.

Chalette  
BILLETTERIE • ABONNEMENTS • RÉSERVATIONS  
02 38 93 17 96

Saison  
culturelle  
2019/20

Le Hangar  
ESPACE CULTUREL • CHALETTE





# Plein succès estival !

**D**es accueils de loisirs avec leurs différents séjours et activités créatives, un séjour à la mer pour les familles les plus modestes avec le concours du CCAS, des animations du SMJ en pied d'immeubles, celles des « Ateliers familles » ou des stages plus sportifs avec le Club Ados et la baignade du lac : l'été aura été très présent dans la commune.

Et pour sa troisième édition, « Chalette (F)estival » qui s'est déroulé durant quatre semaines à la base de loisirs du lac aura permis aux 7000 visiteurs environ (près de 1000 personnes au concert orchestré par l'association Caridad) de se retrouver dans un cadre festif, ludique et fraternel autour d'animations, de jeux, de découvertes culturelles et de repas partagés proposés par des associations chalettoises.

Jeunes et plus anciens, grands-parents avec les petits-enfants, tout un public venant de tous les horizons de l'agglomération a ainsi profité de ce festival coordonné par les services de la Réussite éducative de la Ville.

Pour le maire et son adjoint à l'enfance et à la jeunesse, ce succès est le fruit d'une étroite coopération entre les services municipaux et les associations. Il contribue à faire vivre le droit aux vacances pour tous.

Compte rendu en images à partir du site de la Ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr), sur sa page Facebook et sur la page Facebook de l'association « Radio avalanches de folies » avec laquelle la Ville a renouvelé un partenariat.





# Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## → Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

La municipalité de Chalette a, à de nombreuses reprises, exprimé à quel point le service public de proximité était essentiel dans la vie des habitants. Les citoyens nous font part au quotidien de leurs réalités, de leurs besoins, de leurs inquiétudes. À travers l'histoire de Chalette et de ses évolutions, nous, élus de proximité avons su être à leur écoute à travers des rencontres comme les réunions publiques, les comités de quartier, les Assises de la ville...

Nous pouvons être fiers de cette démocratie participative, allant des besoins des habitants jusqu'à la concrétisation de nos projets. Nous avons longuement réfléchi à la problématique de la désertification médicale et écouté les Chalettois.

Nous allons fêter les deux ans de notre Centre municipal de santé ; le bilan est très positif. En effet, le bilan financier est à l'équilibre et nous comptons cinq médecins, une dentiste, une assistante dentaire, une cadre de santé, trois secrétaires médicales.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le Centre municipal de santé qui permet aux habitants de Chalette et du territoire environnant de bénéficier des soins qu'ils nécessitent dans de très bonnes conditions, comme nous avons pu le constater.

Cet établissement de proximité résulte d'un important travail de coordination avec les élus de la commune et les professionnels de santé. Nous pouvons tous nous réjouir de cette réalisation qui illustre parfaitement une coopération réussie au profit du bien commun.

C'est donc bien l'être humain que nous plaçons au centre de cette action comme de toutes celles qui sont menées par notre municipalité. La réalité de notre territoire et notre volonté politique placent la gratuité des soins, grâce au tiers payant, comme étant un élément vital correspondant aux attentes de notre population.

Parce que notre volonté est de poursuivre nos recrutements, nous espérons rapidement agrandir nos locaux pour accueillir de nouveaux professionnels de santé.

C'est d'ailleurs pourquoi nous avons voté la création d'un nouveau poste de médecin au Centre municipal de santé.

## → Le groupe des élu·e·s socialistes

### La rentrée scolaire, un moment structurant de nos vies...

Après les congés d'été, les enfants entament une nouvelle année scolaire. C'est un moment structurant pour ces derniers mais également pour leurs parents et toute la communauté éducative.

Cette période est aussi associée à la reprise de l'activité en général, que ce soit au niveau professionnel, associatif ou sportif.

Comme toujours, élus et services municipaux sont mobilisés pour accompagner cette reprise dans les meilleures conditions possibles.

## → L'élue Unicité

Texte non parvenu

## → Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

## → Le groupe des élu·e·s Rassemblement national

Je monte une liste pour les élections municipales qui auront lieu au mois de mars 2020. Je vous demande de me rejoindre. Tout le monde a conscience que la France s'enfonce totalement dans la pauvreté. Il faut donc agir localement pour se protéger économiquement. Soyons les acteurs de notre avenir. Je vous attends !

## État civil :

### Naissances :

- William TIEDAN
- Hugo ROCHA
- Servanalie GÜN
- Oumar SOW
- Ayden COARDOS
- Metin BALABAN
- Enes DOGANTEKIN
- Emir-Asaf FIRAT
- Salamata SECK
- Ali BENBRAHIM
- Kassim BEN JAMAA
- Elyass LEPINE COTON
- Eslem GÜNDOGDU
- Imene HDIRI
- Zakariya DIAW
- Asel KAYA
- Alya ESTEBAN
- Mahir KOÇER
- Soan PERONNY

### Mariages :

- Mégane FERNANDES & Ahmet ARSLAN
- Bushra ALI & Bilal HASSAN

### Décès :

- Michèle BOURCHY (GIRAULT)
- Alain RAMAUX
- Mokrane GOUSMI
- Sylviane DARCHE (BOUFIDJELINE)
- José LOPES
- Liliane CHAPERON (FONTENOY)
- Micheline RENAULT (DUPUIS)
- Dominique PITEUX
- Ammar KAMMECHE
- Jean CHAINTREAU
- Gilbert GUILLARDEAU
- Bleuet GROUTTEAU
- Christiane BARILLON
- Alfred TILLOI
- Marcel HEYNE
- Christian D'HU
- Pierre FONTENOY
- Jean-Marc COURNIER
- Louise TAQUET
- Monique TRANCHANT (FOBE)
- Jean-Paul TOURNEREAU
- Antoine FONTANA

## Brèves

• **Marché du terroir et expo de voitures anciennes : dimanche 6 octobre**, de 8h à 12h, place Jean-Jaurès. Pour exposer votre véhicule de collection, inscrivez-vous auprès du Service tourisme (02 38 89 59 20) ou de la boulangerie Lemonnier (06 31 11 25 76).

## Sur France 2

# « La fabuleuse histoire de l'école » tournée, en partie, au musée d'école Fernand-Bouttet



Si vous avez regardé l'émission de Stéphane Bern, « *La fabuleuse histoire de l'école* » diffusée sur France 2 le 27 août dernier, et si vous avez été attentifs, vous aurez sans doute reconnu notre musée d'école Fernand-Bouttet.

En effet, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet derniers, il régnait une certaine ébullition aux alentours et au sein du musée d'école. Et pour cause ! Celui-ci accueillait une équipe de France Télévisions pour le tournage de l'émission « *La fabuleuse histoire de l'école* » avec, en vedettes, Stéphane Bern bien évidemment, Jamy Gourmaud<sup>(1)</sup>, Charlotte de Turckheim et la jeune lauréate de la saison 4 de *The Voice Kids*, Angelina Nava.

Trois jours où le musée d'école Fernand-Bouttet a été le théâtre de multiples prises de vue qui ont permis à Stéphane Bern, entouré de ses invités, de remonter le temps et de nous raconter l'école de la troisième République et celle des années 1950. Une sorte de récompense pour l'équipe de retraitées qui anime le musée et qui a reçu les compliments de l'animateur vedette Stéphane Bern pour leur investissement, tant dans la préservation et l'animation du musée que dans l'aide apportée pour la préparation du tournage. Autant dire que ces ex institutrices étaient aux anges !

Ce tournage s'est révélé également une belle expérience pour celui qui, durant toute l'année, reçoit les classes et les groupes et assure la visite du musée puisque lui aussi a été mis sous les projecteurs - dans tous les sens du terme - en lui permettant d'entrer dans la peau d'un instituteur de l'époque. Réservé et un peu anxieux au départ, Olivier Péry ne regrette pas aujourd'hui d'avoir endossé ce rôle et les habits adéquats qui lui allaient comme un gant et qui lui ont permis, le temps de quelques heures, de s'immiscer dans le personnage même si, à l'instar des acteurs et des figurants, il a souffert de la chaleur. Mais soyons honnêtes, il y a pire comme souffrance, non ?

Enfin, gageons que le tournage et la diffusion de cette émission ont donné l'envie à toutes celles et ceux qui l'ont visionnée de découvrir notre musée qui sent bon la cire et l'encre et nous plonge dans l'école d'antan. Merci à France 2 et à Stéphane Bern de nous avoir offert l'opportunité de mettre en lumière notre musée, ses animatrices et notre cité.

L'émission est disponible en visionnage sur [www.francetvpreview.fr](http://www.francetvpreview.fr).

(1) Animateur, entre autres émissions, de « *C'est pas sorcier* ».

# À l'affiche

## SAM 21 SEPTEMBRE

Journée internationale



NON-VIOLENCE, SCULPTURE DE L'ARTISTE SUÉDOIS CARL FREDRIK WESTERLUND EN HOMMAGE À JOHN LENNON, DEVANT LE SIÈGE DE L'ONU À NEW YORK

de la  
**PAIX**

### Stand de la paix

À PARTIR DE 10H · BD KENNEDY  
**À LA FÊTE D'UN JOUR**

**MARCHE FESTIVE POUR LA PAIX · COCKTAIL** PRÉPARÉ PAR  
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE CHALETTE  
**EXPOSITION** "POUR UNE CULTURE DE LA PAIX"

### Concert gratuit

**KALUNE** 20H30  
LE HANGAR  
CHANSON FRANÇAISE · TOUT PUBLIC



## Brèves

- **Vide grenier de la CNL 45 :** **dimanche 6 octobre** à la base de loisirs du lac. Réservations au 06 80 50 89 19 ou au 06 26 65 52 92.
- **Avocat conseil :** prochaine permanence **mercredi 25 septembre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.
- **Musée d'école Fernand-Bouttet :** Journées du patrimoine **samedi 21 et dimanche 22 septembre**, ouverture de 10h à 12h et de 14h à 17h – Entrée gratuite.
- **Médiathèque :** animation « **bébé lecteurs** » **samedi 28 septembre** à 10h30.
- **Conciliateur :** prochaine permanence **mardi 1<sup>er</sup> octobre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/5.
- **Projet PLUiHD (Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements) :** le projet arrêté par le Conseil communautaire le 27 juin 2019 est consultable à l'Agglomération montargoise et dans les 15 mairies du territoire. L'approbation du PLUiHD n'interviendra qu'à l'issue de l'enquête publique et des avis et rapport du commissaire enquêteur.



Les fêtes de fin d'année doivent aussi rimer avec « Solidarité ». C'est pourquoi la municipalité de Chalette-sur-Loing organise chaque année le **Noël de la Solidarité** en faveur des enfants et des personnes en situation de handicap, il aura lieu **le 14 décembre au Hangar**. Si vous êtes bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, CAF, Pôle Emploi, CMU...) ou en situation de handicap, vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants pour cette année 2019. **Vous avez jusqu'au 18 octobre 2019 pour vous rendre au CCAS de Chalette-sur-Loing** afin d'effectuer votre inscription sur présentation d'un justificatif de situation ou de votre carte de personne handicapée en cours de validité.

**Le Hangar**  
ESPACE CULTUREL · CHALETTE

**Billetterie, abonnements et réservations :**  
02 38 93 17 96

Samedi  
**14**  
SEPTEMBRE  
© 20H30

Double concert  
**VICTORIA THOIZON**  
**L'ÂME SAUVAGE**



**CONCERTS ROCK · TOUT PUBLIC**

Prenez un soupçon de Beatles, ajoutez-y l'énergie de Blondie, mélangez le tout avec un zeste de Lady Gaga et une larve d'Army Winehouse, ses deux principales influences, et vous obtiendrez **VICTORIA THOIZON**, un « Ziggy Stardust » au féminin. Dotée d'une personnalité hors normes, « La petite belle qui monte », comme l'a écrit un critique après l'un de ses concerts, déploie sur scène une énergie incroyable.

Il est toujours un peu hasardeux ou réducteur de faire des comparaisons. Alors, parlons plutôt d'inspirations : **L'ÂME SAUVAGE**, ça sonne un peu comme NOIR DÉSIR, LUKE, ou encore TÉLÉPHONE. C'est donc du rock français, « rocailleux » dans ses guitares et dans la voix du chanteur. On a très vite envie d'être debout en bord de scène.

Samedi  
**28**  
SEPTEMBRE  
© 20H30

La finale !  
**3 GROUPES**  
**EN LIVE !**



**CONCERT ROCK · TOUT PUBLIC**

Le tremplin musical créé par C2L radio en est à sa 8<sup>e</sup> saison. Les trois groupes arrivés en tête lors des soirées de sélection s'affrontent en finale : chacun à 40 minutes pour conquérir le Jury et le public. Un rendez-vous désormais incontournable !

Buvette et restauration sur place.

♦ tarifs : gratuit